



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 5 avril 2023, à compter de 19h00, à la salle du conseil de l'édifice municipal au 2452 chemin de l'Église à Sainte-Clotilde à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Guy-Julien Mayné, maire :

Sont présents :

M. Guy-Julien Mayné, Maire, M. François Barbeau, Conseiller district 1, M. André Perrault, Conseiller district 2, Mme Julie Dupuis, Conseillère district 3, M. Marcel Tremblay, district n°4, M. Michael Dinnigan, Conseiller district 5, M. Robert Arcoite, Conseiller district 6

Est également présente :

Mme Natacha Jodoin, directrice générale et greffière-trésorière

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

À 19h00 M. Guy-Julien Mayné, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

2023-04-486

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est,

Proposé par Robert Arcoite
Appuyé par Marcel Tremblay
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

Adoptée

2023-04-487

3. Embauche du directeur des travaux publics

Il est à noter que le conseiller André Perrault quitte son siège.

Considérant la mise à terme du contrat de travail du directeur des travaux publics en date du 13 mars 2023;

Considérant qu'il y a lieu de nommer une nouvelle ressource pour le poste de directeur des travaux publics;

Considérant que des entrevues ont été menées par une firme externe de la Municipalité nommé Efficie vu l'application au poste de l'un des conseillers municipaux pour deux candidats retenus avec un rapport de recommandation à l'appui;

Considérant que le comité administratif de la municipalité a produit un rapport avec leurs recommandations pour le choix du candidat correspondant aux tâches du poste affiché;

Il est proposé et adopté à l'unanimité des conseillers présents

De nommer M. Guillaume Richard-Tremblay au poste de directeur des travaux publics à compter du 17 avril 2023, le tout selon les conditions apparaissant au contrat de travail.

D'autoriser le Maire, Guy-Julien Mayné, à signer le contrat de travail de M. Guillaume Richard-Tremblay accompagné de la directrice générale Mme Natacha Jodoin.

De mentionner que le candidat M. Guillaume Richard-Tremblay n'a pas de lien de parenté avec le conseiller M. Marcel Tremblay.

Adoptée

2023-04-488

7. Fermeture de la séance

M. André Perrault réintègre le siège de conseiller.

Il est,

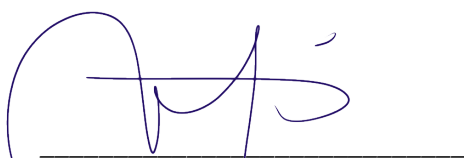
Proposé par Marcel Tremblay

Appuyé par Julie Dupuis

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

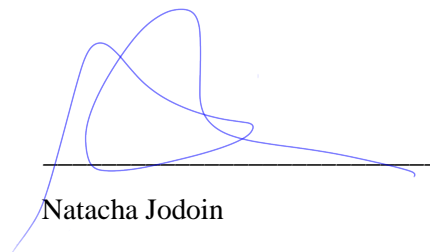
Que la présente séance soit levée à 19h09.

Adoptée



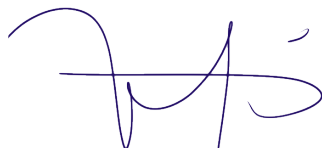
Guy-Julien Mayné

Maire



Natacha Jodoin

Directrice générale et greffière-trésorière



Je, Guy-Julien Mayné, maire de la Municipalité de Sainte-Clotilde, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 5 avril 2023.
